

N°DCS2025_03_010

 Département de l'Ain
 Arrondissement de Bourg-en-Bresse

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 001-250102431-20250326-DCS2025_03_010-BF



Nombre de délégués élus : 49
 Nombre de délégués en exercice : 49
 Nombre de délégués votants : 26
 (26 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention)

DÉLIBÉRATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mercredi 26 mars 2025

Date de Convocation : 12 mars 2025

EPCI membres	Délégués titulaires	Présents	Excusés	Absents	Donne pouvoir à	Délégués suppléants	Présents	Absents	Délégués titulaires remplacés
Grand Bourg Agglomération	Henri BERNIGAUD			X		Alain BACONNET		X	
	François BOZONNET			X		Jean-Luc BERNARD		X	
	Bernard BRIDON	X				Christophe CHARTIER		X	
	Michel CHANEL		X			Isabelle COMTET		X	
	Baptiste DAUJAT	X				Yann CUBY		X	
	Guillaume FAUVET		X			Benoît FEUVRIER		X	
	Michel GIVORD			X		Stéphane GEORGE	X		Michel CHANEL
	Serge GUERIN			X		Magali GRACIO		X	
	Christophe JOLY			X		Christophe LAURENSON		X	
	Martial LOISY	X				Pascal LEGRAIS-BOUCHER	X		Guillaume FAUVET
	Franck MOISSON			X		Hubert MARTIN		X	
	Georges PICOT			X		Morgan MERLE		X	
	Françoise POTHIER			X		Jacques MEURENAND		X	
	Fabien RELAVE			X		Arnold MORANDAT		X	
Jean-Michel SIMONET	X				Fabienne PEDOUX		X		
Jean-Michel VANDEL	X				Fabien PUVILAND		X		
Communauté Communes de la Dombes	Gérard BRANCHY	X				Olivier BONNEFIN		X	
	Denis CHARNAY			X		Nicolas CLAIR		X	
	Jean-Marc CHATELET	X				Philippe DIARD		X	
	Francis DUMONT			X		Isabelle DUBOIS		X	
	Jean-François FERRIER			X		Gilles DUBOST		X	
	Bernard GILLET			X		Pascale ECORCE		X	
	André GIMOND			X		Pascal GAGNOLET		X	
	Arnaud GRAND		X			Jean-Michel GAUTHIER		X	
	Alain JAYR	X				Christine GRIMAUD		X	
	Ludovic LOREAU			X		Frédéric HAUPERT		X	
	Pascal MANGUELIN	X				Claire JACQUIER		X	
	Gérard MAURE			X		Hervé OTTAVIOLI		X	
	Chantal MUZY			X		Philippe PAILLASSON		X	
	Sonia PERI			X		Philippe PERREAULT		X	
	Laurent PERRADIN		X			Olivier POLLIN		X	
	Philippe POTTIER	X				Hubert SINARDET		X	
Noël RAVET	X				Didier VANDORT		X		
Communauté Communes de la Veyle	Guillaume AGATY		X			Jean-Claude AUBLANC	X		Paul BOULANGER
	Richard BOACHON	X				Jean-Jacques BILLET		X	
	Paul BOULANGER		X			Bernard CHEVALIER		X	
	Francis BOURGEOIS			X		Stéphanie COURTIAL		X	
	Vincent BROYER	X				Michèle DANNACHER		X	
	Michel DUBOST			X		Julien DAUJAT		X	
	Patrick DURANDIN	X				François GABILLET		X	
	Julien FARGEOT		X			Charlène LABALME		X	
	Jean-Louis GIVORD	X				Jean-Paul LAUNAY	X		Julien FARGEOT
	Pierre GONNARD		X			Joël MONIER		X	
	Christian LORIN	X				Florian MOREL		X	
	Jean-Marie MANIGAND			X		Alexandre MUZY		X	
	Luc MICHEL	X				Christian PACCOUD		X	
	Dominique MOREL	X				Claude RABUEL	X		Pierre GONNARD
	Vincent MOREL	X				Clément RENOUD		X	
	Leslie VOLATIER	X				Matthieu ROBELIN	X		Guillaume AGATY

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi vingt-six, à vingt heures, se sont réunis à la salle des fêtes de Grièges, sous la présidence dûment convoqués conformément aux dispositions de l'article Collectivités Territoriales.

Président de séance :
Baptiste DAUJAT

Objet :
Adoption du Compte Administratif 2024

EXPOSE

Extrait du Compte Administratif (CA) dans les tableaux annexés :

- CA 2024 : section de fonctionnement ;
- CA 2024 : section d'investissement ;
- RAR 2024

Monsieur Baptiste DAUJAT expose le Compte Administratif 2024 et indique les résultats comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit
Réalisés de l'exercice	415 051.25 €	427 025.28 €	425 648.03 €	408 079.59 €	840 699.28 €	835 104.87 €
Résultats de l'exercice		- 11 974.03 €	17 568.44 €		5 594.41 €	
Résultats reportés	205 371.44 €		61 796.21 €		267 167.65 €	
Part affectée à l'investissement		0 €				
Résultats cumulés de clôture	193 397.41 €		79 364.65 €		272 762.06 €	
Restes à réaliser			0 €	0 €		

Le Comité Syndical,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612-12, L1612-13, L2121-14 alinéas 2 et 3, L2121-31 ;

Vu la délibération n°DSC2024_03_012 du Comité Syndical en date du 06 mars 2024 approuvant Budget Primitif de l'année 2024 ;

Vu la tenue de la Commission Finances en date du 14 novembre 2024 ;

Vu la désignation de Monsieur Baptiste DAUJAT comme président de séance ;

Considérant que le Président du SMVV n'a pas le droit de prendre part au vote du compte administratif ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

ADOpte le Compte Administratif de l'exercice 2024 tels que présenté sur la base des documents annexés.

Fait et délibéré à Grièges, l'an, mois et jour susdits.

Le Président du SMVV,
Gérard BRANCHY



Le Président de séance,
Baptiste DAUJAT



Délibération rendue exécutoire
Date de la publication : 28.03.2025

Le Président certifie, sous sa responsabilité, que la présente délibération figurant dans la liste des délibérations examinées par le Comité Syndical a été publiée et mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte Veyle Vivante selon les termes de la réglementation en vigueur.